



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120
Napierville (Québec) J0J 1L0

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le rôle général de perception pour l'année 2026 est déposé au bureau de la soussignée, au 260 rue de l'Église, Napierville, conformément à l'article 1007 du Code municipal et qu'elle procédera à l'envoi des comptes de taxes le 15 février 2026.

DONNÉ À NAPIERVILLE, ce sixième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-six.

Julie Archambault

Julie Archambault
Directrice Générale &
Greffière-trésorière